

Titre du rôle : Conseiller.e Technique Pays – Protection

Sous la responsabilité de : Direction des Programmes

Conditions : *À durée déterminée, temps plein, en bureau, localisé*

Exigences : Le poste est basé à Pétion-Ville (Port-au-Prince), avec des déplacements ponctuels dans les zones d'intervention des départements du Centre et de l'Ouest. Le/la titulaire peut être appelé.e à changer temporairement de lieu d'affectation selon les besoins des projets et à être déployé.e, avec un préavis de 24 à 48 heures, en appui aux interventions d'urgence.

À propos de Concern : Fondée en 1968, Concern est une organisation humanitaire non gouvernementale à but non lucratif qui se consacre à la réduction des souffrances et à l'élimination définitive de l'extrême pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde.

La vision, la mission et le travail de Concern sont tous définis par un seul objectif : mettre fin à l'extrême pauvreté, quoi qu'il en coûte. Concern aspire à un monde libéré de la pauvreté, de la peur et de l'oppression.

Notre culture est axée sur les valeurs et nous pensons que notre personnel est au cœur de tout ce que nous faisons et qu'ils sont essentiels à la réalisation de notre objectif : « Atteindre les plus éloignés en premier ». Nous nous engageons à assurer un lieu de travail où chacun et chacune se sent valorisé.e et est en mesure de réussir dans son travail et de contribuer à la réalisation de notre mission.

Objectif du rôle : Fournir une direction stratégique, une orientation technique et un renforcement des capacités pour la programmation protection de Concern en Haïti – en particulier la violence basée sur le genre (VBG), la protection de l'enfance et le soutien psychosocial – dans le cadre de trois projets (deux d'urgence, un de résilience) mis en œuvre dans les départements du Centre et de l'Ouest, tout en assurant l'intégration de la protection dans tous les programmes et la coordination du travail de protection de Concern avec les autres acteurs.

Responsabilités :

Supervision technique et stratégie

- Superviser la conception des programmes de protection, en veillant à leur alignement sur les normes internationales et les cadres nationaux.
- En collaboration avec les coordinateur.ice.s de programme, soutenir la mise en œuvre et le suivi des projets afin de garantir le respect des cadres internationaux et nationaux et des exigences des bailleurs.
- Apporter une contribution technique aux propositions de projets, aux rapports et aux documents de planification stratégique (termes de référence, etc.), ainsi qu'au développement de la stratégie de protection, et contribuer à l'élaboration de nouveaux programmes de protection.
- Assurer l'intégration de la protection dans tous les secteurs (par exemple EHA, santé, nutrition) et à tous les niveaux de l'organisation.
- Soutenir l'élaboration de procédures opérationnelles standard nationales, de circuits de référencement et d'outils de protection identifiés comme nécessaires.
- Accompagner les équipes par une supervision technique (le poste n'a pas de personnel sous sa supervision hiérarchique).

Formation et renforcement des capacités

- Former et encadrer le personnel et les partenaires sur les principes de protection, l'intégration de la protection, la prévention de la VBG et la gestion des cas, la protection de l'enfance et le soutien psychosocial.
- Élaborer et adapter le matériel et les outils de formation au contexte et aux publics concernés.
- En collaboration avec les coordinateur.rice.s de programme, soutenir le renforcement des capacités de l'équipe de protection.

Coordination et représentation

- En collaboration avec la Direction des Programmes et la Direction Pays, représenter Concern au sein des groupes et groupes de travail de protection nationaux et régionaux (Cluster Protection, sous-groupe VBG, groupe de travail Protection de l'enfance), et diriger les efforts de coordination du travail de protection de Concern avec les autres ONG et partenaires.
- En collaboration avec la Direction des Programmes et la Direction Pays, assurer la liaison avec les ministères (par exemple le Ministère des Affaires Sociales et du Travail, le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes), les agences des Nations unies, les ONG et les bailleurs internationaux.
- Travailler en étroite coordination avec les autres membres de l'équipe de Concern, les partenaires de mise en œuvre, les services étatiques, les clusters et les participant.e.s aux programmes.

Suivi, évaluation et rapportage

- En coordination avec le/la Manager MEAL et les coordinateur.rice.s de programme, superviser l'élaboration des indicateurs de protection et des outils de collecte de données.
- Assurer l'assurance qualité et l'apprentissage par des évaluations régulières.
- Promouvoir une programmation fondée sur des données probantes et un apprentissage adaptatif.
- Contribuer à la production de rapports internes et externes de haute qualité.

Redevabilité, transparence et intégrité

- Adhérer aux normes de conduite décrites dans le Code de conduite de Concern et les politiques associées : la politique de protection des participants au programme (P4), la politique de protection des enfants et la politique de lutte contre la traite des êtres humains.
- Conformément aux engagements de Concern dans le cadre de la Norme humanitaire fondamentale (CHS), promouvoir activement une participation significative des communautés à toutes les étapes du cycle de projet (planification, mise en œuvre, suivi et évaluation).
- En coordination avec la Direction des Programmes, le/la Manager MEAL et les agent.e.s de redevabilité, veiller à la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes fonctionnel.
- Veiller à ce que les normes les plus élevées en matière de redevabilité et de transparence soient respectées au sein de l'organisation, et plus particulièrement dans les programmes, afin de préserver la réputation de Concern.
- Promouvoir, au bureau comme dans les communautés, une culture de respect, d'équité, d'inclusion et de diversité, ainsi que la transformation des normes de genre.
- Garantir la confidentialité de toute information acquise dans l'exercice de ses fonctions et ne la divulguer à aucune personne ou organisation sans autorisation.
- Respecter la politique anti-fraude de Concern et signaler toute suspicion de fraude.

Autres tâches

- Participer aux formations et ateliers identifiés par le/la supérieur.e hiérarchique.
- Participer activement aux exercices collectifs, tels que la préparation ou la mise à jour du Plan de Gestion de la Sécurité (SMP).
- Exécuter toute autre tâche pertinente et raisonnable à la demande du/de la supérieur.e hiérarchique ou de la Direction Pays.
- Tous les membres du personnel sont tenus de respecter et de promouvoir les valeurs de Concern, y compris les valeurs d'égalité, de diversité et d'inclusion sur le lieu de travail, ainsi que les valeurs de Safeguarding.

- Tous les membres du personnel sont tenus de participer et de contribuer, le cas échéant, à l'intervention d'urgence de Concern.

Exigences du titulaire du rôle :

Essentielles

- *Diplôme en travail social, protection, psychologie, droits humains, développement international ou dans un domaine connexe.*
- *Au moins 5 ans d'expérience dans la programmation de la protection en contexte humanitaire.*
- *Expertise avérée en matière de violence basée sur le genre, de protection de l'enfance et/ou de soutien psychosocial, avec une expérience approfondie de la protection de l'enfance et de la gestion des cas de VBG.*
- *Expérience de travail dans des contextes fragiles ou touchés par des conflits, auprès d'ONG internationales, nationales ou locales.*
- *Solide connaissance des cadres de protection internationaux (par exemple les lignes directrices du CPI/IASC sur la VBG dans l'action humanitaire, les normes Sphère).*
- *Connaissance des approches de protection à base communautaire.*
- *Maîtrise du créole haïtien, du français et de l'anglais.*

Souhaitables

- *Au moins 5 ans d'expérience dans une fonction similaire (conseiller.e technique en protection).*
- *Expérience de projets financés par BHA/USAID, les Nations unies ou l'Union européenne.*
- *Excellentes compétences en matière de relations interpersonnelles et de communication.*
- *Solides capacités d'analyse et de résolution de problèmes.*

Compétences :

Les candidat.e.s doivent faire preuve d'aptitudes dans les domaines de compétences prioritaires suivants :

Se gérer soi-même	Planification et prise de décision
Leadership individuel	Créativité et innovation
Communication et travail en équipe	Influence, plaidoyer et travail en réseau
Obtenir des résultats	Changement

Nous encourageons tous et toutes les candidats.es éligibles, sans distinction de sexe, d'ethnie ou d'origine, de handicap, de convictions politiques, de croyances religieuses, d'orientation sexuelle ou de statut socio-économique, à poser leur candidature pour faire partie de l'organisation. Concern s'oppose à toutes les formes de discrimination et de rapports de force inégaux et s'engage à promouvoir l'égalité.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Si ce rôle vous convient, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation. Nous répondrons à tous et toutes les candidats.es. Sachez que nous pouvons faire une offre de poste avant la date de clôture.

Si vous avez des inquiétudes concernant notre processus de recrutement et que vous avez besoin d'une assistance particulière - par exemple si vous souffrez d'un handicap, tel qu'une déficience auditive - veuillez nous en informer et nous ferons de notre mieux pour répondre à vos besoins.

Informations importantes :

Concern a un **Code de Conduite** organisationnel et trois politiques associées : **La politique de protection des participants au programme, la politique de protection des enfants et la politique de lutte contre la traite des personnes**, accessibles [ici](#). Ces politiques ont été élaborées pour garantir une protection maximale des participants aux programmes contre l'exploitation et pour clarifier les responsabilités du personnel de Concern, des consultants, des visiteurs des programmes et des organisations partenaires, ainsi que les normes de comportement que l'on attend d'eux. Dans ce contexte, le personnel a la responsabilité envers l'organisation de s'efforcer d'atteindre et de maintenir

les normes les plus élevées dans son travail, conformément aux valeurs fondamentales et à la mission de Concern. Tout et toute candidat.e à un emploi chez Concern Worldwide devra signer le Code de Conduite du personnel de Concern et les politiques associées en annexe de son contrat de travail. En signant le Code de Conduite de Concern, les candidats.es reconnaissent qu'ils/elles ont compris le contenu du Code de Conduite de Concern et des politiques associées et qu'ils/elles acceptent de se conduire conformément aux dispositions de ces politiques. En outre, Concern s'engage à sauvegarder et à protéger les adultes et les enfants dans le cadre de son travail. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que seules les personnes aptes à travailler ou à se porter volontaires auprès d'adultes et d'enfants sont recrutées par nous pour ces fonctions. Par conséquent, les personnes qui travaillent ou se portent volontaires pour Concern peuvent être soumises à une série de vérifications, notamment en ce qui concerne leurs antécédents criminels.

Dans le cadre de cette candidature, vous fournirez à Concern vos **données personnelles**. Concern prend très au sérieux ses responsabilités à l'égard de ces données personnelles et s'engage à respecter l'ensemble de la législation relative à la protection des données.